

Mise en place de séminaires de coopération

Pour partager son expérience dans un cadre propice au partage d'expérience, le service du Webmagazine de la Bpi avait proposé en 2016 des temps de rencontres professionnelles autour de la production de contenu pour les sites et portails des bibliothèques sur le modèle de **séminaires de travail**.

Ce modèle de travail a été repris lorsque la Bpi a dû faire face à d'autres demandes sur d'autres sujets notamment les ateliers de conversation après la journée d'étude du 16 juin 2016 au cours de laquelle ils avaient été présentés. Il a alors été proposé des rendez-vous réguliers aux collègues pour échanger sur ces pratiques, relativement partagées en Ile-de-France et où la Bpi s'illustre particulièrement. A ce jour 5 dates ont été proposées et environ 75 personnes y ont participé. Ces séminaires sont animés par Cécile Denier.

Or, **cette formule de séminaires de rencontre autour d'un sujet d'excellence de la Bpi est un format intéressant pour remplir nos missions de coopération**. C'est en effet un format léger en organisation, souple et facilement duplicable ; c'est également un format qui facilite les échanges entre les participants, besoin régulièrement exprimé et que les journées d'études ne peuvent satisfaire.

C'est pourquoi la Délégation à la coopération porte aujourd'hui un projet de séminaire avec le département Vivre autour du partenariat « Bpi-Cité des Métiers » qui devrait se tenir en octobre 2017.

La Bpi est par ailleurs sollicitée par des collègues de bibliothèques territoriales pour son expérience des « ateliers numériques ». Elle pourrait répondre à cette demande par la mise en place de séminaires, sur le même modèle que décrit ci-dessus.

Dans le cadre de la mission générale de coopération nationale et internationale de la Bpi, la Délégation à la coopération propose de formaliser et d'officialiser cette forme de coopération à travers l'organisation ponctuelle ou régulière de rencontres professionnelles sur des sujets où l'expérience de la Bpi est une véritable plus-value.

Pour des raisons de charge de travail, ces interventions seraient limitées à un certain nombre par an, à décider avec les agents concernés et leur hiérarchie et seront organisées à la Bpi mais s'adresseront à tous.

Il faut souligner que ces temps d'échanges sont de véritables temps de coopération et que l'agent de la Bpi qui anime les rencontres apprend également beaucoup de ces échanges et en retire de nombreux bénéfices (savoirs et savoirs-faire, idées nouvelles et surtout connaissance fine d'un réseau d'acteurs sur le sujet abordé).

En conclusion :

Cette formule pourrait venir compléter les déclinaisons de l'axe de travail « Bibliothèque dans la cité » qui se constituerait désormais :

- de la rubrique du site
- du cycle de journées d'études porté par la Bpi
- des journées d'étude « BDLC-partenariat »
- des séminaires BDLC